

BANQUE CENTRALE DU CONGO



Allocution prononcée par
Monsieur J-C. MASANGU MULONGO
Gouverneur de la Banque Centrale du Congo
à l'occasion du lancement officiel de la Journée
Internationale de l'Épargne en République
Démocratique du Congo, JIE en sigle.

Date : 31 octobre 2011

Heure : 10 h 00

**Lieu : Halle de la Gombe
Kinshasa / Gombe**

OCTOBRE 2011

- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne ;**
- **Mesdames et Messieurs les Partenaires au développement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Dirigeants des institutions financières ;**
- **Chers Parents ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs ;**

C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole aujourd'hui à l'occasion du lancement officiel de la Journée Internationale de l'Épargne en République Démocratique du Congo.

Le thème retenu pour cette première campagne de sensibilisation est « Épargner en République Démocratique du Congo pour un avenir meilleur, oui c'est possible ».

Pour la Banque Centrale du Congo, cette campagne se veut la préfiguration d'un grand projet d'éducation financière de notre population sur le rôle, l'importance et les bienfaits de l'épargne ainsi que sur les services offerts par les Institutions financières de notre pays.

- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Mon intervention s'articulera autour de quatre grands axes, à savoir :

1. des généralités sur l'épargne ;
2. un bref aperçu des efforts fournis par l'Institut d'Emission et le Gouvernement pour recréer l'environnement favorable à l'épargne ;
3. l'état de lieux de l'épargne en République Démocratique du Congo ;
4. les perspectives pour une meilleure inclusion financière.

- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

D'une manière simple, l'épargne se définit comme étant une partie de revenu qui n'est pas consommée immédiatement en vue d'une utilisation future. C'est également un comportement qui inclut un sacrifice dans l'espoir d'obtenir un meilleur rendement futur.

Or, on ne peut pas parler de l'épargne sans évoquer les Institutions financières que sont les banques, les Institutions de Microfinance et les Coopératives d'Épargne et de Crédit.

Pour la petite histoire, notre pays a connu des périodes troubles avant de se stabiliser politiquement et économiquement. En effet, jusqu'à la fin des années 90, le système bancaire congolais était secoué par une crise aiguë causée principalement par :

- la déstabilisation des institutions de la République ;
- la dégradation de l'environnement économique et le recul de l'activité économique ;
- la désintermédiation du système bancaire.

A partir de 1998, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et la Banque Centrale s'engagèrent dans un programme visant non seulement l'assainissement de l'espace économique, financier et monétaire, mais aussi la prévention à la survenance des risques de fragilisation ultérieure. La restructuration entreprise du système financier conduisit l'Institut d'Emission notamment à liquider les banques insolubles et irrémédiablement compromises et à exiger des plans de redressement crédibles pour les banques jugées récupérables aux fins de restaurer leur solvabilité.

- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Ces programmes d'assainissement, de restructuration et de relance ont porté des fruits. Aujourd'hui, notre système financier affiche une reprise certaine. Il est composé de 20 banques, 140 Coopératives d'Épargne et de Crédit, 3 Coopératives Centrales d'Épargne et de Crédit et 19 Institutions de Microfinance, soit un total de 182 Institutions financières.

La bonne santé de notre système financier est attestée notamment par l'accroissement des indicateurs clés :

- l'accroissement du nombre des comptes d'une année à l'autre. En effet, il est passé de 700.000 comptes en 2009 pour se situer à près de 1.400.000 en 2010 avec une prédominance des comptes tenus par des femmes dans l'industrie de microfinance ;
- les dépôts des banques ont atteint près de USD 1,9 milliard à fin septembre 2011 contre 82 millions en 2001. De ce montant, les dépôts provenant des ménages représentent à ce jour 45 % du total des dépôts collectés par le secteur bancaire ;
- les dépôts des institutions de microfinance se sont accrus de 29 %, passant de USD 99,1 millions en 2009 pour s'établir à USD 151,8 millions à fin décembre 2010.

- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Pour inciter à plus d'épargne dans notre pays, votre Banque Centrale conduit plusieurs projets devant conforter la confiance du public dans le système financier de notre pays.

Je n'en citerai que quatre à titre illustratif :

Primo, la modernisation du Système National des Paiements visant à exécuter, par voie électronique en un temps record et dans un environnement sécurisé, les transactions des Institutions financières, clé de développement d'un marché financier ;

Secundo, compte tenu de l'étendue de notre territoire et de l'insuffisance des structures financières à même d'offrir des services financiers à ceux qui sont toujours exclus, l'Institut d'Emission va introduire d'ici fin décembre 2011 des nouveaux services financiers via notamment la téléphonie mobile. Ceci permettra à tout détenteur de téléphone portable qui le désirera de transférer librement des fonds d'un coin du pays à un autre, améliorant ainsi le degré de pénétration de la population au système financier. Et à court et moyen terme, le même détenteur de téléphone portable pourra faire ses achats et payer ses factures d'eau, d'électricité et autres ;

Tertio, la mise en place d'un système d'assurance dépôts au titre de filet de sécurité aux fins de bien protéger l'épargne et les dépôts ;

Quarto, le projet d'éducation financière et de protection du consommateur des services financiers. Il s'agit d'un projet qui vise l'amélioration de l'inclusion financière, notamment par la résorption du problème d'asymétrie de l'information entre les institutions financières et les consommateurs en vue d'atteindre la finance responsable, base de l'amélioration de l'accès de la population aux services financiers.

- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Venons-en plus spécialement à l'objet qui nous réunit ce jour, à savoir l'épargne en République Démocratique du Congo. Quel est son rythme de progression ?

Le taux d'épargne en République Démocratique du Congo en pourcentage du PIB est en pleine progression. Il est passé de 1,2 % en 2001 au moment du lancement des efforts de stabilisation pour se situer à 10,0 % en 2009 et à 13,5 % en 2010. Nos projections le fixent à 22,0 % à fin 2011.

En désagrégeant le taux d'épargne entre l'épargne privée et publique, les statistiques indiquent une forte prépondérance de l'épargne privée dont le taux a progressé de 2,8 % en 2001 à 5,2 % en 2008 avant d'atteindre 12,3 % en 2010, après s'être établi à 11,2 % en 2009, soit une moyenne sur les trois ans de 9,6 %. Quant à l'épargne publique, celle-ci pourrait afficher un taux de 1,2 % à fin décembre 2011 et ce, après avoir enregistré antérieurement des taux négatifs.

Comme vous pouvez le constater, les épargnants que sont les opérateurs privés et les ménages créent de la richesse. Il revient cependant à l'Etat de mettre en place un environnement propice au développement des affaires de manière à permettre aux acteurs du secteur privé d'entreprendre.

- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Epargner en République Démocratique du Congo, est-ce possible eu égard au niveau de revenu de la majorité de la population ? Je réponds par l'affirmative. Oui, c'est possible d'épargner parce que l'épargne est une affaire de volonté, de détermination et d'organisation.

L'épargne offre des avantages indiscutables aux plans micro et macroéconomique :

- *Pour l'épargnant*, l'épargne permet d'assurer des revenus qui peuvent devenir importants dans le futur, et d'envisager ainsi l'avenir avec confiance. Elle permet de se prémunir contre les risques éventuels et les aléas de la vie tels que la scolarisation des enfants, les soins médicaux et le règlement des coûts afférant à des événements indispensables au plan social tels que la célébration des naissances, des mariages et d'obtention de diplômes ;

- *Au niveau de l'industrie financière et de l'économie de manière générale, l'épargne constitue des ressources locales indispensables pour le développement des activités productives à même d'améliorer la croissance économique, induisant le bien-être social et la réduction de la pauvreté.*

- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Bien que cette campagne vise principalement les enfants des écoles primaires, secondaires et professionnelles, il n'en demeure pas moins que l'épargne concerne toutes les couches de la population, depuis les enfants jusqu'aux adultes et personnes âgées, en passant par les jeunes.

Néanmoins, si l'accent a été mis sur les enfants, c'est parce qu'une habitude inculquée dès le bas âge est difficile à déloger. Par ailleurs, les enfants ou les jeunes en général constituent une tranche importante de la population. De plus, à travers eux, c'est toute la famille qui est visée. L'ouverture d'un compte pour un mineur ne nécessite-t-elle pas l'autorisation d'un parent ?

A nos enfants ici présents, je les invite à cultiver l'esprit d'épargne. Une épargne constituée dès maintenant vous permettra de vous mettre à l'abri de plusieurs problèmes liés notamment à votre scolarisation, à vous rendre responsable et vous permettre d'acquérir des biens tels que le téléphone portable pour ne citer que cet exemple en vogue.

En ce qui me concerne en tant qu'Autorité monétaire, je vous informe, pour vous inciter à épargner, que la Banque Centrale a décidé de sponsoriser l'ouverture de quelques comptes à quelques-uns d'entre vous. C'est un geste que vous devrez poursuivre et inciter vos autres amis et membres de famille à faire de même pour espérer un avenir meilleur.

Aux opérateurs économiques et aux ménages, je vous invite à ouvrir des comptes d'épargne auprès de nos institutions financières, telles que les banques, les Coopératives d'Epargne et de Crédit et les Institutions de Microfinance agréées par la Banque Centrale du Congo.

Aux Institutions Financières, je vous exhorte à plus de créativité afin de fournir des produits d'épargne adaptés aux besoins de notre population.

- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne ;**
- **Mesdames et Messieurs les Partenaires au développement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Dirigeants des institutions financières ;**
- **Chers Parents ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs ;**

Permettez-moi, avant de clore mon allocution, que je réitère mes remerciements à toutes les Autorités ici présentes, aux partenaires au développement, aux dirigeants des institutions financières, aux responsables des établissements scolaires, aux membres des Comités des Parents ainsi qu'aux élèves qui ont bien voulu s'impliquer dans cette Journée Internationale de l'Epargne en République Démocratique du Congo.

Je ne passerai pas non plus sous silence la Coopération financière allemande à travers la KFW, pour son appui technique et son accompagnement à la réussite de cette manifestation.

Sur ce je déclare ouverte la Journée Internationale de l'Épargne en République Démocratique du Congo et je vous remercie.
